

Schiappa lance sa milice anti-discrimination, traduisez “préférence musulmane”, la BADI

écrit par Christine Tasin | 15 avril 2019



Il paraît qu’il y aurait un rapport avec le “Grand Débat”.

Vraisemblablement, il suffit que Macron lui sussure quelques mots dans le creux de son oreille pour que, toute émoustillée, la Schiappa monte sur son balai de sorcière et sorte une nouvelle connerie.

Connerie qui hélas vaudra force de loi puisque Macron lui a donné quelques pouvoir, bafouant ainsi la démocratie. Quelques millions de Français ont élu Macron, ils ne lui ont pas donné de blanc-seing pour qu’une Schiappa, pas plus qu’un Belloubet et quelques autres ait des pouvoirs ahurissants pour mettre en coupe réglée les Français et les empêcher de vivre comme ils l’entendent, de louer leur logement à qui ils veulent et d’embaucher qui ils veulent.

Voici donc la Brigade (la bien nommée) anti-discrimination, la BADI constituée avec tout le ban et l’arrière-ban des associations dites anti-racistes qui ne sont en réalité que

des associations pratiquant la préférence étrangère et la haine de la France.

DILCRAH, ou des associations comme SOS Racisme, la LICRA, le MRAP, SOS Homophobie, le Centre LGBT Paris Ile-de-France, l'Inter-LGBT, l'association Droits d'Urgence, Femmes Solidaires, Sportitude, Opcalia.

Dilcrah, Licra, SOS racisme, Mrap.. qui entraînent les patriotes français au tribunal sous le moindre prétexte. Alliées de Schiappa, avec de plus en plus de pouvoirs, pour faire disparaître toute liberté et pour pousser nos élites et nos chefs d'entreprise à quitter notre pays pour voguer vers des cieux plus sereins, plus libres.

Ce que veulent à coup sûr Macron et Schiappa. Moins il y aura de Français critiques dans notre pays, plus ils auront les coudées franches pour leur projet ignoble, de Grand Remplacement et de disparition de la France dans l'UE.

Alors, amis, résistons et luttons malgré tout.. La France le vaut bien.

Dans une tribune au Parisien – Aujourd'hui en France, Julien Denormandie et Marlène Schiappa annoncent le lancement de lundi 15 avril de la brigade anti-discrimination, qui vise à mettre en relation les victimes et les acteurs de la lutte contre les discriminations.

Julien Denormandie, ministre de la Ville et du Logement, et ***Marlène Schiappa***, secrétaire d'Etat en charge de l'égalité entre les femmes et les hommes

« En France, tous les citoyens sont égaux devant la loi. Chacun doit pouvoir accéder aux mêmes logements, postuler aux mêmes emplois, sortir dans les mêmes restaurants et ce, quelles que soient la couleur de sa peau, sa religion, son orientation sexuelle... Oui, mais en

pratique, ces droits formels ne sont pas toujours réels. De trop nombreuses personnes sont encore discriminées et ne peuvent accéder au droit commun, des actes les plus anecdotiques, comme le choix d'une place dans un bar, aux plus graves, comme celui d'accéder à un emploi ou à un logement. Lutter contre ces discriminations est le sens de notre engagement en politique à tous les deux, le sens de la création d'En Marche, le sens de notre action et celle de ce gouvernement. Chacun doit pouvoir faire ses choix et, plus largement, faire sa vie sans être assigné à résidence, empêché, traité différemment.

Tout le discours républicain fondé sur le mérite, l'émancipation, l'égalité s'effondre si les discriminations perdurent. Pour lutter contre celles-ci, des politiques publiques ont été créées. Or, comme l'a noté [Édouard Philippe lors de sa restitution du Grand débat](#) à l'Assemblée nationale : *Les mécanismes de correction des inégalités de destin ne fonctionnent plus.* Trop longtemps, on s'est collectivement contenté d'ouvrir des guichets sans s'assurer qu'au bout de la chaîne, les personnes discriminées allaient elles-mêmes véritablement bénéficier de ces mécanismes et pouvoir faire valoir leurs droits. Nous voulons faire en sorte que ceux vers qui va notre action le sachent, et se saisissent de leurs droits.

De nombreux acteurs de terrain de la lutte contre les discriminations sont pleinement mobilisés. Il s'agit désormais de renforcer les mises en contact avec les personnes discriminées. S'ils ne vont pas au droit commun, le droit commun ira à eux. C'est dans cet objectif qu'avec l'ensemble des partenaires publics, associatifs et privés, nous lançons ce lundi 15 avril la BADI : la brigade anti-discrimination. Cette proposition a émergé de différents canaux pendant le grand débat national. La discrimination n'est pas une fatalité. Nous voulons dire aux personnes discriminées que le gouvernement est de leur côté, et aux personnes discriminantes qu'elles seront sanctionnées. Avec la DILCRAH, ou des associations comme SOS Racisme, la LICRA, le MRAP, SOS Homophobie, le Centre LGBT Paris Ile-de-France, l'Inter-LGBT, l'association Droits d'Urgence, Femmes Solidaires, Sportitude, Opcalia, l'Etat s'engage pour que l'égalité ne soit plus un concept éthéré, mais une réalité.

La première mission confiée à la BADI, avec l'appui de Facebook France, sera de mettre à disposition de chacun une plateforme d'alerte, de mise en relation entre victimes et acteurs de la lutte contre les discriminations. La deuxième mission sera de sensibiliser toute la société afin d'abaisser le seuil de tolérance qui subsiste face à la haine. La troisième mission sera d'évaluer la pertinence des politiques publiques existantes et de proposer des mesures concrètes et efficaces en lien avec nos partenaires.

La BADI agira en complément des opérations d'une ampleur inédite de testing menées par le gouvernement ; ainsi, les processus de recrutement de l'ensemble des entreprises du SBF120 seront testés sur trois ans. Il n'y a aucun sous-citoyen dans la République française. Nous en sommes convaincus : pour en finir avec les clivages que connaît notre société, la solution repose sur la considération de chaque citoyen pour ce qu'il est : un citoyen. Pas plus. Mais pas moins. »

<http://www.leparisien.fr/politique/julien-denormandie-et-marlene-schia-ppa-nous-lancons-une-brigade-anti-discriminations-14-04-2019-8052741.php>

Cerise sur le gâteau, les dites associations vont encore se repaître de l'argent gagné sur le dos d'honnêtes chefs d'entreprise, sur le dos d'honnêtes propriétaires...

Mais il n'y aura personne pour défendre le chef d'entreprise réticent à employer le chauffeur musulman qui pratique le ramadan par forte chaleur ou la voilée qui va mettre mal à l'aise tous les apôtres de l'égalité hommes-femmes, ou le barbu qui va tempêter pour avoir du halal à la cantine ou exiger une salle de prières...

Personne. Au contraire, on le poussera à la faillite. Qui a parlé d'incitation à la haine ?